La Poste
PIC
06 Janvier 2026

INTEMPÉRIES :
La sécurité des agents n'est pas négociable !

Pluies intenses et inondations, canicules, neige et verglas…
Les épisodes météorologiques extrêmes se multiplient sur l'ensemble du territoire.

RAPPEL

La sécurité des agents prime sur la production.
C'est une obligation légale de l'employeur.

DES RISQUES BIEN RÉELS

- chutes et accidents de trajet,
- malaises et coups de chaleur,
- routes impraticables, zones inondées,
- conditions de travail dégradées et dangereuses,

- pression hiérarchique pour ''assurer le service" quoi qu'il arrive

Aucune lettre, aucun colis, aucun objectif, aucune tournée ne justifie de mettre la vie des agents en danger.

CE QUE LA CGT EXIGE PARTOUT EN FRANCE :

En cas d'intempéries (pluie/inondations, canicule, neige/verglas) :

- **Adaptation immédiate de l'activité**
- **Horaires de travail à adapter, y compris pendant le service**
- **Consigne claire de non-déplacement** lorsque les conditions de circulation sont dangereuses.
- **Télétravail** possible.
- **Allègement des charges et des objectifs**, sans pression ni culpabilisation.
- **Information claire et anticipée** des agents dans les services.

AUCUNE PERTE DE DROITS POUR LES AGENTS

La CGT exige :

Fédération nationale des salariés du secteur des activités postales et de télécommunications CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D
Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr

La Poste
PIC
06 Janvier 2026

- **Aucun jour de congé, RTT ou récupération imposé** aux agents empêchés de travailler pour cause d'intempéries.
- **Aucune sanction, aucun reproche, aucune retenue déguisée**.
- Les absences liées aux intempéries doivent être **prises en charge par l'employeur** Comme prévu légalement.

👉 **En cas de danger : votre sécurité passe avant tout.**
👉 **Alertez vos représentants CGT.**
👉 **Le droit de retrait existe quand le danger est réel et imminent.**

Soyons mobilisé pour notre santé et nos conditions de travail

Pour être plus fort, rejoint la CGT

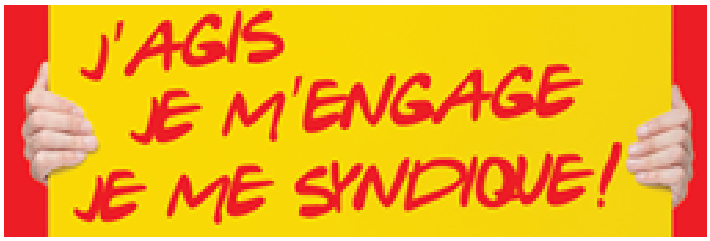

Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code Postal : ..... Ville : .....
(facultatif)Téléphone perso : ..... pro : .....
Grade/ Classification : ..... Métier : .....
Service/Bureau (nom et adresse) : .....
.....

Fédération nationale des salariés du secteur des activités postales et de télécommunications CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. : 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr